

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 67 (1995)

**Heft:** 2

**Artikel:** Société coopérative d'habitation - Renens (SCHR) : cinquante ans de logement social en banlieue ouvrière

**Autor:** Curtat, Robert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129349>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION - RENENS (SCHR)

# CINQUANTE ANS DE LOGEMENT SOCIAL EN BANLIEUE OUVRIÈRE

**P**our un peu, on fêterait demain les soixante-quinze ans de la Société. Ce peu qui pèse un quart de siècle s'appelle «Maison du Peuple» et mérite qu'on s'y arrête. Il fallait croire très fort à la solidarité pour préférer une belle maison commune destinée aux loisirs de la classe ouvrière, à l'installation de sa famille dans un immeuble que la société coopérative aurait pu construire. Retour arrière...

«Les difficultés rencontrées en 1920 (...) ont arrêté tout élan de notre part. En outre beaucoup de nos membres ont participé activement à la fondation de la Maison du peuple et n'ont pas insisté pour faire leurs versements statutaires à notre société (...) Il a aussi été décidé de recommander à tous les membres qui le pourraient, de laisser leur avoir, à titre de prêt, à la Maison du peuple»

Clairement, dans cette lettre du 18 juin 1923, le comité de la coopérative d'habitation de Renens et environs s'efface devant le projet de la Maison du peuple, une belle aventure de la classe ouvrière de Renens. Une aventure à consonnance italienne puisque l'Hôtel du Mont-Blanc est, depuis 1900, le siège de la *Muraria*, combative association de travailleurs du bâtiment qui deviendra, à partir de 1906, la FOBB. Ce n'est pas un hasard si elle a reçu le beau titre de *La casa*, une maison pour laquelle «ces militants qui ne disposaient d'aucun capital, animés d'une foi

inébranlable, se mirent à la tâche, battirent le rappel dans la population (...) les payes étaient petites, le chômage sévissait (...) afin de créer un fond pour acheter l'Hôtel du Mont-Blanc<sup>1</sup> (car...) après la grève de 1918 l'hostilité de la bourgeoisie était à son comble (et) les établissements publics étaient interdits à ceux qui y avaient pris part»<sup>2</sup>.

## DES NOTABLES ÉCCEURÉS

Ce rappel des faits explique les raisons d'un premier départ manqué de

la coopérative d'habitation, dans une communauté où les travailleurs n'avaient simplement pas droit à la parole. Sous la plume d'Edouard Bonjour, président de la coopérative d'habitation née en 1946, l'échec de 1923 est attribué à «un manque de foi, d'idéal et de cran» des Anciens. On vient de voir que c'est exactement le contraire. Les prémisses étant découpées il convient de revenir à l'automne 1945, date de la deuxième naissance de la Coopérative d'habitation. Bonjour, municipal; et Pahud, archi-



*Les Biondes: un ensemble de 122 logements qui a gardé taille humaine.*

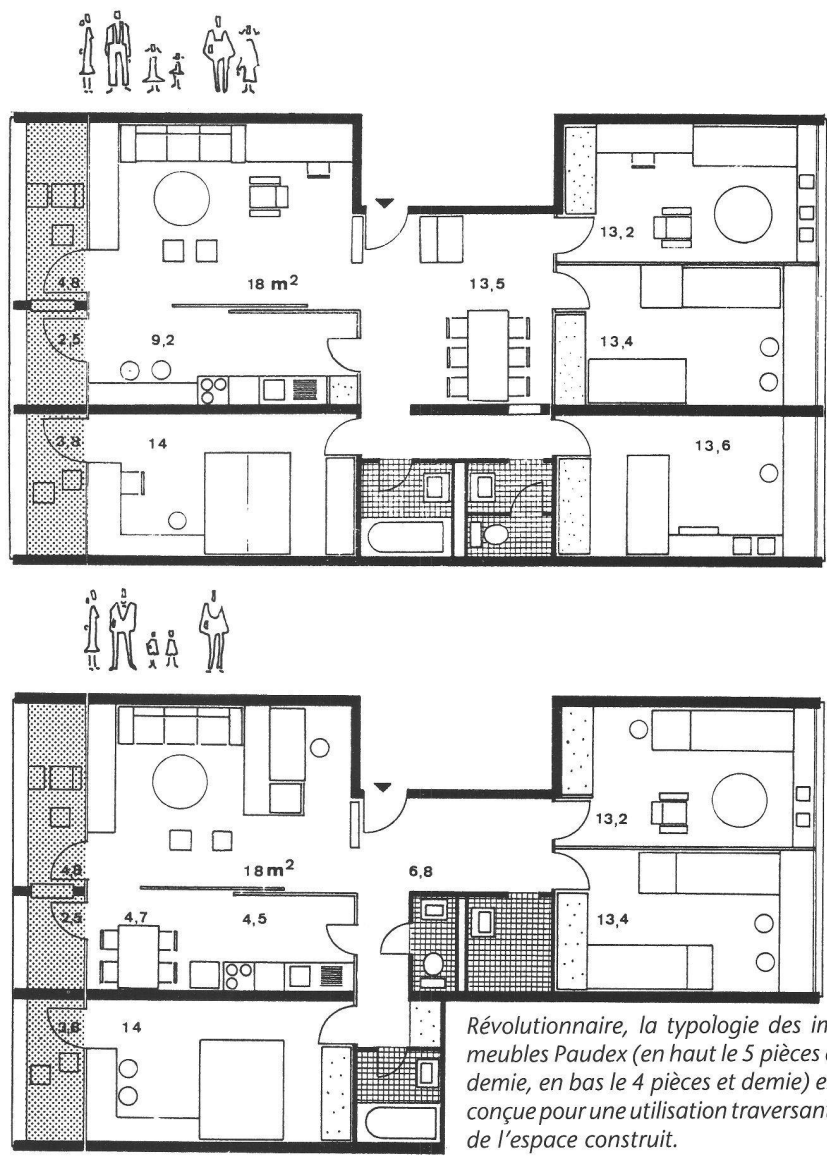
te; expliquent à leurs contemporains que si Renens comptait 94 habitants en 1709 et 433 en 1860 le chemin de fer et l'industrie y ont multiplié les emplois comme les habitants pour atteindre le chiffre de 5400 ressortissants à la fin des années 40. Au plan du logement, cette expansion a entraîné une «situation calamiteuse (qui) engage des citoyens, dont plusieurs faisant partie des autorités, à créer une coopérative d'habitation. Bien que ses premiers projets aient été soutenus par la municipalité et le conseil communal, ils furent tout de même vivement combattus par d'autres citoyens qui provoquèrent une votation populaire qui tourna à leur confusion». Derrière ce français laborieux, on retrouve l'écœurement de notables du «bon bord» auxquels leurs amis reprochent d'en faire trop. C'est-à-dire de louer un terrain de 5000 m<sup>2</sup> en Borjod à 25 ct du m<sup>2</sup> pendant 60 ans et d'apporter un subside de construction de 62'400 fr.

**UN DÉPASSEMENT QUI PASSE MAL**

Le référendum balayé, la Société coopérative «de Renens et environs» se lance dès 1946 dans la construction de cinq immeubles offrant trente appartements dans une gamme de loyers allant de 85 fr pour le 2 pièces à 95 fr pour le 3 pièces et 112,50 fr pour le 4 pièces. Rappelons qu'à l'époque, le salaire moyen d'un travailleur qualifié se situait autour de 400 fr/mois. C'est l'architecte Pahud qui conduisit rondement ce chantier. On le retrouvera sur celui des Corbettes engagé en deux étapes – 1952 et 1955 – à partir d'une norme uniforme, les 30 logements comptant chacun 3 pièces.

«Ces logements répondaient aux besoins de l'époque – relève Raymond Bovier qui assume la présidence de la Société coopérative d'habitation Renens (SCHR) depuis le décès de Jean-Philippe Gloor – avec la jouissance d'un jardin potager directement voisin de l'immeuble, le chauffage individuel avec un calorifère dans le couloir et le charbon qu'on descendait chercher à la cave. Dans la cuisine on avait installé des cuisinières qu'on juge aujourd'hui rustiques, mais qui ont fait le bonheur des ménagères de l'époque.»

Les rapports annuels de l'époque apportent leur contingent de petites histoires. Il semble que «l'entente serait meilleure entre locataires, à



*Révolutionnaire, la typologie des immeubles Paudex (en haut le 5 pièces et demie, en bas le 4 pièces et demie) est conçue pour une utilisation traversante de l'espace construit.*

part quelques incidents dus aux enfants (et) un locataire s'est permis de couper une plante grimpante, chose inadmissible! (tandis qu'un autre) utilise dans le jardin des berclures (!) de haricots.» Quelquefois l'histoire prend du poids et le bruit du tonnerre, par exemple lorsqu'il faut enregistrer, une fois le chantier de Corbette bouclé, un dépassement de 34'900 fr et «inutile de dire que les explications laborieuses de M. Pahud, architecte, ne changent en rien la situation (...) Cette augmentation nous a valu des protestations des intéressés».

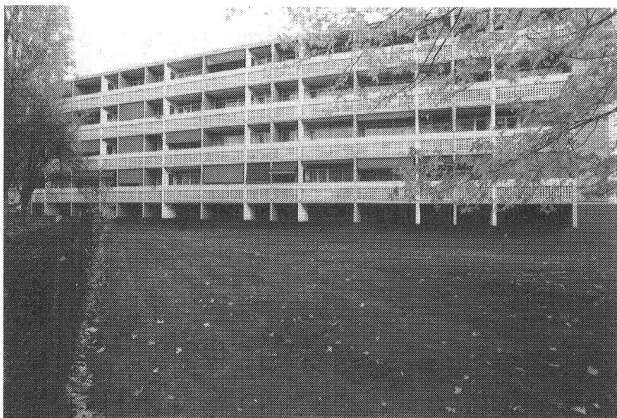
**PAS PLUS CHER, ET MIEUX**

Devant la progression de la demande de logements à prix abordables dans une ville qui atteint 10'500 habitants au début des années soixante, la Société coopérative d'habitation de Renens et environs doit construire en-

core. C'est l'architecte Roland Willomet, l'un des fondateurs du célèbre atelier «AAA», qui reçoit le mandat de bâtir des logements sociaux au chemin de Paudex sur une surface de 6662 m<sup>2</sup>.

Avec ces constructions la SCHR et Renens entrent dans l'histoire de l'architecture comme l'un des premiers exemples d'immeubles préfabriqués à loyer modéré (IPLM) conçus à partir d'une typologie résolument nouvelle. A travers ce projet, les architectes de AAA sortent de l'âge du prototype pour passer à la réalisation de constructions groupées. La vérification des principes sera facilitée par la taille de ce premier projet comme de celui qui suivra à l'Ancien stand à Lausanne. A Renens, la construction lancée en 1962 et achevée l'année suivante se révèle positive:

«Il a fallu démontrer – souligne l'ar-



L'opposition des architectures traduit une différence de conception de l'habitat. Dans l'ensemble Paudex (à gauche) l'occupation de l'espace construit se suffit à elle-même. En revanche, dans le groupe des Corbettes, (à droite) l'habitat se prolonge par un jardin ouvrier. Témoignage d'une autre société...

chitecte Roland Willomet – que cette formule ne coûtait pas plus cher que le coulé sur place, tout en permettant de nombreuses novations. C'est le cas des balustrades alvéolées et surtout de la typologie très aboutie, le fameux plan-type des appartements traversants qui a été repris dans le monde entier.»

**UN QUARTIER SURGIT DE TERRE**

L'ensemble Paudex qui offre 64 appartements permet un doublement de la capacité d'accueil de la SCHR à partir de 1963, à la source des années d'abondance. Le développement continu de l'agglomération de Rennens qui atteint 17'000 habitants en 1970 justifie que la Société coopérative passe à un nouveau projet dont la taille serait adaptée à cette spectaculaire progression démographique. Ce sera les Biondes, 122 appartements, 8 montées, un ensemble de taille élevée à partir d'un plan de quartier et confié aux architectes déjà célèbres des «AAA». Moins futuriste dans sa conception, comme dans sa construction – c'est la technique du coulé sur place qui est choisie – avec une typologie plus traditionnelle, les immeubles des Biondes témoignent d'une recherche continue des architectes qui ont gardé le principe des appartements traversants, imaginé la flexibilité d'aménagement de la pié-

ce de séjour et du coin à manger avec des armoires mobiles, développé des places de jeux, le chauffage par centrale indépendante, des systèmes de lavage et de séchage du linge *up to date*, etc.

Le chantier des deux immeubles lancé en juillet 1970 se terminera en septembre 1973. A cette date 122 logements accueilleront 380 personnes dans des appartements subventionnés entre 1 et 4 pièces. Conçu en fonction des besoins des familles modestes, le groupe des Biondes compte peu de 1 pièces (8), davantage de 2 pièces (20) mais surtout, à poids égal, 47 appartements de 3 pièces et autant de 4 pièces. A l'époque, le loyer du 1 pièce se limite à 250 fr, 350 fr pour le 2 pièces, 450 fr pour le 3 pièces et 545 Fr le 4 pièces.

Vingt-cinq ans après, ce groupe semble avoir bien traversé l'époque mais quel dommage que la sécheresse des rapports de gestion ne nous dise plus rien sur les relations de voisinage et le bon usage des locaux communs!

**NÉCESSAIRES REMISES EN CAUSE**

Les années qui suivent sont plutôt consacrées à la gestion d'un parc immobilier qui pèse son poids de logements – plus de 250! et de locataires. C'est un peu par hasard que la SCHR va s'engager avec la commune et sa lointaine «cousine» de droite, la So-

ciété coopérative des Pierrettes, dans une opération de construction d'un groupe de villas dont un promoteur local tirera le plus grand profit. Cet exercice fortuit ramène les coopérateurs à un autre projet, celui-ci plus solide et plus directement en rapport avec sa mission: la construction «sous Biondes» de deux immeubles offrant 24 logements. Cette réalisation, qui apparaît sous le titre «1er mai» du nom de l'avenue où sont érigées ces grosses maisons traditionnelles de trois étages sur rez, remonte aux années 1984-85. Voilà dix ans...

«Mais nous avons encore quelques projets – conclut Raymond Bovier – par exemple construire à Corbettes, où il nous reste un beau bout de terrain à utiliser.»

Au-delà de la construction, les dirigeants de la Coopérative doivent prendre en compte des tâches toutes quotidiennes comme le choix du meilleur gérant. Avec plus de 500 membres et 272 logements, la SCHR mérite considération de la part de ceux qu'elle appelle à son service. Ainsi, au printemps 1994, l'ancienne gérante la SCHL, a été mise en concurrence avec des gérances privées et priée de faire de nouvelles propositions. La suite donnée importe moins que la démarche. Elle nous dit que la vie quotidienne d'une société coopérative passe aussi par de nécessaires remises en cause. Ce dont aucune personne raisonnable ne saurait douter.

Robert Curtat

**LES PRIX DES LOYERS**

|           | 2 pièces | 3 pièces | 4 pièces | 1 pièce |
|-----------|----------|----------|----------|---------|
| Borjod    | 385.35   | 448.-    | 510.-    |         |
| Corbettes |          | 492.20   |          |         |
| Paudex    |          | 577.70   | 728.65   |         |
| Biondes   | 574.40   | 720.30   | 871.75   | 429.-   |
| 1er Mai   | 747.80   | 909.50   | 1'074.25 |         |

<sup>14</sup> pour la somme astronomique de 87 000 fr. Les salaires ouvriers de l'époque ne dépassaient pas 3 fr par jour!

<sup>1</sup> la Maison du Peuple – le temps d'un édifice de classe – Mario Scascighini – p. 148-163